traitement de cette maladie pendant les premières périodes. Pour remédier au gonflement des extrémités, on fait prendre du sulfate de soude ou de la crème de tartre à la dose de 60 gr., ou du nitrate de potasse à la dose de 15 à 20 gr. Si l'engorgement persiste, on a recours à l'aloès à la dose de 24 à 28 gr. Le régime sera peu excitant; on diminuera la ration et l'on ajoutera quelque peu de graine de lin, ou d'orge en vert. A la troisième période, lorsque l'inflammation a cédé, qu'il ne reste plus qu'une plaie, on discontinue les bains, et l'on panse deux fois par jour avec de la teinture d'aloès ou des solutions de sulfate de cuivre. Si les lèvres de la plaie s'indurent, on les cautérise avec le fer rouge. Tous les huit jours on donnera un purgatif aloétique, jusqu'à la disparition de l'engorgement des jambes. Lorsque les *crevasses* tiennent à un état général de l'organisme, il faut appliquer un séton au poitrail.

CREVASSÉ, ÉE (kre-va-sé) part. passé du v. Crevasser. Qui a des crevasses : *Mur, plafond* CREVASSÉ. *Muraille* CREVASSÉE.

CREVASSÉE s. f. (kre-va-sé — rad. *crevasse*). Fente, crevasse : *Une* CREVASSÉE *se déclara dans le plafond.* ‖ Peu usité.

CREVASSER v. a. ou tr. (kre-va-sé — rad. *crevasse*). Produire des crevasses sur : *Le froid lui* A CREVASSÉ *les mains.* (Acad.) *La grande sécheresse* CREVASSE *le sol et creuse sous les pas des poussins de la perdrix de dangereux abîmes.* (Toussenel.)

— Grav. Faire un pâté, un pochis sur : CREVASSER *sa planche.*

Se crevasser v. pr. Devenir crevassé : *Le sol* SE CREVASSE *dans les grandes sécheresses.*

CREVÉ, ÉE (cre-vé) part. passé du v. Crever. Qui s'est brisé, rompu : *Canon* CREVÉ. *Botte* CREVÉE. *Souliers* CREVÉS. *Yeux* CREVÉS. *Les bohêmes savent tout et vont partout, selon qu'ils ont des bottes vernies ou des bottes* CREVÉES. (H. Murger.) ‖ Crevassé : *Ses mains sont gonflées douloureusement et* CREVÉES *d'engelures.* (Michelet.)

— Tué par excès de fatigue : *Cheval* CREVÉ *par un cocher.*

— Pop. Mort : *Dom Joseph portera l'habit que vous lui voyez, à moins que ses parents* CREVÉS *de la peste n'en aient laissé dont personne ne veuille.* (P. L. Courier.)

— Fam. Bouffi : *Mme de Verneuil n'est plus rouge ni* CREVÉE *comme elle était.* (Mme de Sév.)

— Mar. *Cordage crevé*, Cordage dont l'un des torons est déchiré ou cassé.

— Substantiv. Personne ventrue, bouffie : *C'est un gros* CREVÉ, *une grosse* CREVÉE. *Si vous êtes assez bien avec ce gros* CREVÉ, *et que cette lettre vous en épargne une autre, vous la ferez cacheter et vous la lui ferez tenir.* (Mme de Sév.) *Vous êtes si aise d'être une grosse* CREVÉE, *que vous oubliez tout ce que vous ne voyez pas.* (Mme de Sév.) On voit que cette locution était familière à notre spirituelle épistolière.

— *Comme un crevé, un gros crevé*, Avec excès : *Manger, boire, ronfler, rire* COMME UN GROS CREVÉ. *Les maris, une fois gris, racontent bien des choses de leurs épouses chez leurs maîtresses, qui en rient* COMME DES CREVÉS. (Balz.)

— *Petit crevé* ou simplement *crevé*, Nom donné à des jeunes gens qui se prétendent à la mode, et qui sont surtout remarquables par le soin qu'ils donnent à leur toilette excentrique, laquelle se compose d'un court veston, d'un pantalon collant et d'un tout petit chapeau.

— s. m. Cost. Ouverture longitudinale qu'on pratique à certaines manches, aux garnitures de certaines robes de femme, et qui laisse apercevoir une étoffe d'une autre couleur cousue en dessous : *Elle porte une robe de velours écarlate ou noir, avec des* CREVÉS *de satin blanc ou de toile d'argent.* (Th. Gaut.)

— **Encycl.** *Les petits crevés.* On n'est pas d'accord sur l'origine du nom bizarre donné aux élégants du jour. On s'accorde cependant à dire que cette origine est populaire, et que c'est M. Nestor Roqueplan qui paraît avoir écrit ce mot le premier. Le *Sport*, un journal qui doit s'y connaître, en donne l'histoire suivante : « Le mot de *petits crevés* a été adopté, il y a quelques années, comme argot du métier par des chemisiers, des blanchisseuses, pour désigner plusieurs de leurs pratiques du monde élégant, qui se faisaient remarquer par le luxe habituel de la chemise garnie de *petits crevés*. Ce fut à un gentleman, dont la recherche luxueuse en ce genre était connue, que le sobriquet fut d'abord appliqué. Ses fournisseurs l'appelèrent longtemps le *monsieur aux petits crevés*, puis *petit crevé* tout court : le mot passa naturellement à d'autres. »

« Cette expression, ajoute avec raison le même journal, était du reste renouvelée de celle de *gros crevé*, par laquelle, sous Louis XIII, on désignait les seigneurs dont les pourpoints avaient ce genre d'ornement. On pouvait voir, à Rome, il y a trente années, un petit prince allemand qui avait la manie de ce costume et qui figura ainsi dans une procession. Les suisses de la garde du pape portaient aussi un uniforme à *gros crevés*. On disait également une *grosse crevée*, en parlant d'une femme. »

Puisque M. Nestor Roqueplan est le parrain, au moins officiel, des *petits crevés*, laissons-lui le soin de les définir : « A certaines époques, dit-il, on a observé qu'une certaine partie de la jeunesse affectait des airs d'épuisement, s'efféminait dans le langage et dans le costume et se livrait à la folie en toussant. Les *petits crevés* n'affectent rien : et ils sont bien réellement *crevés;* ils fléchissent un genou, symptôme d'alcoolisme par l'absinthe et le vermout *di Torino;* leur voix est nasillarde, leurs muqueuses sont pâles, signes de constitution épuisée et refaite par l'iode. Riches ou pauvres, ils sont avares et ne songent qu'à maintenir l'équilibre entre la sordidité et le *chic*, but suprême. Manger secrètement du bouilli et avoir des voitures, être quart de cheval comme on est quart d'agent de change, etc. »

C'est déjà vif; mais voici qui l'est davantage : « Ne pas oublier qu'il est bête, qu'il parle argot, siffle des airs de la *Vie parisienne* ou des fanfares, pour faire croire qu'il chasse à courre. Sa conversation ne vaut pas celle d'un domestique ordinaire. A l'âge de vingt-cinq ans, le *petit crevé* perd ses cheveux; l'hydrargyre (pour ne pas dire le mercure) en a dévoré les bulbes. Mais il persiste à faire sa raie, comme on jalonne sur un terrain vague. »

La chose si bien dépeinte par M. Roqueplan constitue toute une classe d'individus ridiculisés par les vaudevilles et les petits journaux. Le *crevé* dérive du *cocodès*. Sous le Directoire, les *petits crevés* s'appelaient les *petits sucrés*. Ils étaient d'ailleurs les mêmes, aussi nuls, aussi insupportables. A l'heure qu'il est, les *petits crevés* pullulent et menacent de devenir légion. Nous ne ferons pas leur histoire, nous n'étudierons pas leurs mœurs; mœurs et histoire des *petits crevés* sont consignées à notre article COCODÈS, auquel nous renvoyons le lecteur. Contentons-nous de rapporter ici quelques strophes lestement tournées que nous trouvons dans le journal l'*Yonne*. Cela ne vaut ni Juvénal, ni Auguste Barbier, mais cela ne manque pas d'un certain souffle :

On a vu les mignons, les raffinés, les beaux,
Les petits marquis à dentelles,
Les parfaits céladons, les roués, les damoiseaux,
Les poupins abbés des ruelles,
Et les fiers muscadins, aînés des incroyables,
Et les terribles bousingots;
Les lions à tous crins, enfin les fashionables,
Les gants-jaunes, les calicots,
Le moderne gandin, le daim son congénère,
Cocodès et ses dérivés.
Quelle ménagerie! Hélas! tout dégénère...
Car voici les *petits crevés!...*
O grêles chevaliers de la triste figure,
Quel air piteux et minaudier!
Vous tiendriez au moins cinq ou six dans l'armure
Du roi-géant François Premier!
Un des robustes preux de notre vieille France
Qui brisaient le fer sous leurs coups,
Eût jadis embroché, du fer seul de sa lance,
Une douzaine d'entre vous;...
Que l'Europe aujourd'hui d'un bruit d'armes s'effraie
Vous, citoyens de Lilliput,
Vestons courts, vous songez à dessiner la raie
Qui partage votre occiput.

CRÈVE-CHÂSSIS s. m. Ornith. Nom que l'on donne, dans quelques parties de la France, à la mésange charbonnière. ‖ Pl. CRÈVE-CHÂSSIS.

CRÈVE-CHIEN s. m. Bot. Nom vulgaire de la morelle noire, qui est regardée comme mortelle pour les chiens qui en mangeraient. ‖ Pl. CRÈVE-CHIEN.

CRÈVE-CŒUR s. m. Fam. Grand déplaisir, grande douleur mêlée de dépit ; mortification : *Quand le vulgaire dit qu'un violent chagrin est un* CRÈVE-CŒUR, *c'est une vérité qu'il faut entendre au physique comme au moral.* (Réveillé-Parise.) Pl. CRÈVE-CŒUR.

CRÈVECŒUR (*Crepicordium*), bourg et commune de France (Nord), canton de Marcoing, arrond. et à 7 kilom. S. de Cambrai, sur la rive droite de l'Escaut; pop. aggl. 2,101 hab. — pop. tot. 2,489 hab. Brasseries, tanneries, moulins, carrières, tourbières, fabrique de sucre de betterave. On remarque dans l'église une chaire de bois de chêne sculpté, d'un beau travail, et une cuve baptismale du XVIIe siècle, avec bas-relief de pierre. Un ancien historien, Carpentier, auteur de l'*Histoire de Cambrai* (1664) fait remonter Crèvecœur (*Crepicordium*) à une origine très-lointaine; il assure y avoir remarqué de son temps, dans des voûtes souterraines, les armes des anciens Gaulois. Le premier nom de Crèvecœur aurait été *Vinci* (*Vinciacum*), et ç'aurait été pour conserver le souvenir de grands échecs d'armes que la ville aurait changé ce nom primitif contre le nouveau. Ce qui est certain et acquis à l'histoire, c'est que les Romains ont campé à Crèvecœur, si cette ville existait déjà, ou sur l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui. Les fouilles qu'on y a pratiquées ont amené la découverte d'objets, armes et médailles, qui ne laissent aucun doute à cet égard. Il est présumable en outre que Vinci et Crèvecœur furent toujours deux localités distinctes, mais que Vinci a perdu de son importance à mesure que Crèvecœur, mieux fortifiée et devenue ville, prit de l'accroissement en étendue et en population. Dans ses mémoriaux, Jean Duchastiel, à propos de l'érection du château de Vinci, dit qu'Othon, fils d'Albert, comte de Vermandois, « fist faire un chasteau en une ville qui auparavant avoit été appelée Vinci, entre Vaucelles et Crèvecœur. » C'est en effet entre Vaucelles et Crèvecœur qu'était le village de Vinci, et que se voit encore aujourd'hui la ferme de ce nom. Vinci fut la propriété du roi Dagobert, qui en fit don avec toutes ses terres et dépendances à l'abbaye de Saint-Pierre, de Cambrai, par un diplôme daté du 15 avril 640. C'est à Vinci qu'eut lieu la célèbre bataille dans laquelle Charles-Martel défit Chilpéric II. Le carnage y fut tel qu'il devint proverbial. Crèvecœur avait jadis son château défendu par plusieurs tours et par des murs d'enceinte, bâtis en 1119 par Hugues d'Oisy, châtelain de Cambrai, en lutte avec l'évêque Burchard. Ce dernier, prélat belliqueux, attaqua à main armée la forteresse de son ennemi, qu'il amena à composition : Hugues, forcé de se rendre, s'engagea à remettre le château de Crèvecœur dans son état primitif, sans le pouvoir jamais fortifier que sous le bon plaisir de l'évêque et des bourgeois de Cambrai. Le château n'en demeura pas moins fortifié comme devant, et eut à subir bientôt un nouveau siége, cette fois de la part des bourgeois ligués contre leur seigneur. Simon d'Oisy était alors seigneur de Crèvecœur et il eût été victime de l'attaque dirigée contre lui, si le comte de Flandre ne l'eût secouru à temps : les bourgeois lâchèrent enfin pied, laissant mille des leurs sur le terrain. Les seigneurs de Crèvecœur descendaient des anciens comtes de Cambrésis et devaient, à l'origine, hommage au comte de Hainaut. En 1253, Crèvecœur fut pris par le comte d'Anjou, frère de saint Louis, au nom de Marguerite, comtesse de Flandre, sur Jean et Beaudouin d'Avesnes. Marguerite fit acquisition légale de cette même seigneurie en 1272, d'Enguerrand de Coucy quatrième du nom. En 1311, nous voyons Jean de Noyelles, seigneur de Crèvecœur, battre monnaie dans sa forteresse. Mais l'évêque Pierre de Mirepoix y mit peu après son veto. En 1337, Béatrix de Châtillon, veuve de Jean de Flandre, échange Crèvecœur, ainsi qu'Arleux et autres terres dont elle avait le douaire, avec Philippe de Valois, roi de France, contre le château et la châtellenie de Chauny. Cet échange fut le principal grief que fit valoir Edouard III, roi d'Angleterre, pour rompre avec le roi de France, prétendant que Crèvecœur et Cambrai n'auraient jamais dû être distraits de l'Empire. Telle fut l'origine de la guerre de Cent ans. Edouard III pénétra avec son armée dans le Cambrésis, le 21 septembre 1339, et campa non loin de Crèvecœur. Plus tard, en 1350, ce fut au château de Crèvecœur que fut transféré du Louvre Charles le Mauvais, roi de Navarre : il en sortit après dix-huit mois de captivité. En 1358, le dauphin Charles, régent de France, fit don de Crèvecœur au comte de Flandre, pour arriver à la rupture du mariage de la fille de ce dernier avec le fils du roi d'Angleterre, chez lequel Jean le Bon était alors prisonnier. Louis XI reprit Crèvecœur en 1425 : le duc de Charolais (depuis Charles le Téméraire) rentra en possession de cette ville par le traité de Conflans (1465). Enfin, en 1482, par suite de la paix d'Arras, la neutralité du pays fut proclamée. Les Bourguignons, les Anglais et les troupes impériales n'en ravagèrent pas moins le pays peu de temps après. Crèvecœur vit passer, en 1529, Louise de Savoie, mère de François Ier, se rendant à Cambrai pour y négocier la *Paix des dames;* en 1543, Charles-Quint s'y arrêta un instant, après son échec à Landrecies, et fit démanteler la place. Henri II, en 1553, campa à Crèvecœur; il y revint l'année suivante et acheva l'œuvre de Charles-Quint : les fortifications disparurent à jamais. La paix de Cateau-Cambrésis donna Crèvecœur à la France. Le duc de Parme s'y établit néanmoins en 1581, mais l'abandonna la même année. En 1635, la guerre entre la France et l'Espagne fut encore pour Crèvecœur le signal de nouveaux désastres : Gassion, en 1638, en fit son quartier général. En 1642, les Espagnols vainqueurs y vinrent camper pendant huit jours. Les Français, après la victoire de Rocroi et la levée du siége de Cambrai, se retirèrent à Crèvecœur. Turenne y séjourna également en 1657, après son échec devant Cambrai, défendu par le prince de Condé. Enfin, la prise de cette dernière ville en 1677 amena sa réunion définitive à la France, ainsi que celle de Crèvecœur, qui, depuis lors, n'a plus cessé d'en faire partie.

CRÈVECŒUR, bourg de France (Oise), chef-lieu de canton, arrond. et à 45 kilom. N.-O. de Clermont; pop. aggl. 2,071 hab. — pop. tot. 2,335 hab. Carrières, fabriques de lainages, chaux, peignes, faïence. On y voit un château du XVe siècle, construit en briques et flanqué de tourelles, qui possède un beau parc et de vastes jardins.

CRÈVECŒUR (Jacques DE), chambellan de Philippe le Bon, mort vers 1441. Il fut employé par le duc de Bourgogne à des missions importantes, assista à la conclusion du traité d'Arras (1435), qui réconciliait son maître avec Charles VII, prit part à diverses expéditions pour arracher la Normandie aux Anglais, et représenta la Bourgogne au congrès de Gravelines (1439).

CRÈVECŒUR (Philippe DE), capitaine du XVe siècle, fils du précédent, mort en 1494. Attaché d'abord au duc de Bourgogne, il commanda pour Charles le Téméraire à la journée de Montlhéry (1465) et à la prise de Liége (1468), fut attiré par Comines dans le parti de Louis XI, après la mort du duc son maître, dont il contribua à dépouiller la fille; commanda l'armée française à la bataille de Guinegate (1479), conquit plusieurs places dans le Luxembourg l'année suivante, et fut chargé d'aller négocier à Gand le mariage du dauphin avec Marguerite de Flandre. Il signa le traité d'Arras, qui dépouillait des deux Bourgognes Maximilien et Philippe. Ces services lui firent pardonner par Louis XI ses exactions et ses rapines, et ce prince le recommanda à son fils Charles VIII. Investi du gouvernement de la Picardie, et nommé maréchal de France en 1492, Crèvecœur continua de se distinguer comme guerrier et négociateur, tint les forces de Maximilien en échec, prit Saint-Omer et Térouanne, négocia le traité d'Etaples et mourut au moment où il venait de recevoir le commandement de l'expédition de Naples, à laquelle il avait tenté vainement de s'opposer.

CRÈVECŒUR (Hector Saint-John DE), agronome français, né à Caen en 1731, mort en 1813. Il s'embarqua pour l'Amérique en 1754, après avoir étudié pendant six ans les sciences économiques en Angleterre, et se fixa à New-York, où il forma un établissement agricole qu'il exploita jusqu'à l'époque de la guerre de l'indépendance. Il revint alors finir ses jours dans son pays natal, après une absence de vingt-sept ans. C'est lui qui introduisit la culture de la pomme de terre dans la basse Normandie. Il était correspondant de l'Institut depuis 1795. On a de lui les deux ouvrages suivants, écrits d'un style vif et coloré, et qui durent leur succès à l'enthousiasme avec lequel il exaltait les institutions libérales des Etats-Unis : *Lettres d'un cultivateur américain* (1784, 2 vol. in-8o); *Voyage dans la haute Pensylvanie et dans l'Etat de New-York* (1801, 2 vol. in-8o).

CREVEL (Jacques), jurisconsulte français, né aux Ifs-lès-Allemagne (Calvados) en 1692, mort en 1764. Il fut d'abord avocat au parlement de Rouen, puis professeur de droit à l'université de Caen, dont il devint recteur en 1721. Il se distingua dans cette dernière fonction par la lutte énergique qu'il soutint contre les jésuites, et par la réparation éclatante qu'il les contraignit de faire à l'Université, qu'ils avaient outragée dans une pièce de théâtre. Ses talents, sa probité, lui valurent l'estime générale et l'amitié de d'Aguesseau. Il a laissé des mémoires et des poésies latines, ainsi que des poésies françaises.

CREVEL (Alexandre), publiciste français, né à Rouen vers la fin du XVIIIe siècle. Il a donné, de 1817 à 1838, une série de brochures politiques, parmi lesquelles nous citerons seulement : le *Cri des peuples, adressé au roi, etc.* (Paris, 1817, in-8o); et le *Cri de la nation sur la politique et l'administration civile, économique et financière du ministère depuis deux ans* (Paris, 1818, in-8o), œuvres qui valurent à leur auteur un procès en cour royale, où elles furent condamnées à être détruites par arrêt du 2 mai 1818.

CREVELD, ville de la Prusse rhénane. V. CREFELD.

CREVENIUM, nom latin de CRAVANT.

CREVENNA (Pierre-Antoine), bibliographe italien, également connu sous le nom de **Bolongaro Crevenna**, né à Milan, mort à Rome en 1792. Tout en se livrant, à Amsterdam, aux opérations commerciales, il cultivait les lettres. Il réunit une bibliothèque contenant un grand nombre de livres précieux et rares, dont il publia lui-même le catalogue sous le titre de *Catalogue raisonné de la collection de livres de M. Pierre-Antoine Crevenna* (Amsterdam, 1776, 6 vol. in-8o). En 1789, il vendit sa belle collection, qui fut achetée par les bibliophiles de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre. Crevenna avait entrepris d'écrire une *Histoire de l'origine et des progrès de l'imprimerie*, qu'il laissa inachevée, et dont il n'a rien paru.

CREVER v. a. ou tr. (kre-vé — lat. *crepare*, même sens. Change *e* en *è* devant une syllabe muette : *Je crève; tu crèveras*). Faire rompre, faire éclater : CREVER *son fusil en le chargeant trop.* CREVER *une botte, un soulier, un bas.* CREVER *un sac à force de le remplir. Les eaux débordées* ONT CREVÉ *leur digue.* ‖ Pratiquer une ouverture dans : CREVER *un abcès.*

— Faire mourir ou rendre perclus par un excès de fatigue : CREVER *son cheval.*

— Pop. Faire boire et manger avec excès : *Il les* CREVA *de bonne chère.* (Acad.)

— *Crever un œil, Crever les yeux à quelqu'un*, Le rendre borgne ou aveugle, en le blessant à un œil ou aux deux yeux : *Dans une émeute populaire, un jeune homme, nommé Alexandre,* CREVA UN ŒIL *à Lycurgue d'un coup de bâton.* (Rollin.) *Louis le Débonnaire fit* CREVER LES YEUX *à Bernard, son neveu, qui venait implorer sa clémence.* (Montesq.) *On sait que Justinien ne fit point* CREVER LES YEUX *à Bélisaire : ce ne serait, après tout, qu'un bien petit événement dans l'histoire de l'ingratitude humaine.* (Chateaub.) *Il y a des gens qui* CRÈVENT LES YEUX *au rossignol, afin qu'il chante mieux.* (Mme d'Agoult.) ‖ Fam. *Crever les yeux*, Etre tout à fait devant les yeux et n'être pas vu : *Ce que vous cherchez vous* CRÈVE LES YEUX. ‖ Fig. Etre tout à fait évident :

Pour moi, je ne vois pas ces exemples fameux.
— Moi, je les vois si bien qu'ils me *crèvent les yeux.*
MOLIÈRE.

‖ Rendre aveugle, empêcher de voir certaines choses : *Notre propre intérêt est un merveilleux instrument pour nous* CREVER LES YEUX *agréablement.* (Pasc.)

— *Crever le cœur*, Causer une grande compassion, un grand attendrissement : *J'étais en colère contre lui, mais il me* CREVA LE CŒUR *par les excuses qu'il me fit.* (Acad.)

— *Que la peste te crève!* Imprécation dont le sens propre est : Puisses-tu crever, mourir de la peste!

Ici Vert-Vert, en vrai gibier de Grève,
L'apostropha d'un : *La peste te crève!*
GRESSET.

— v. n. ou intr. Eclater; se déchirer : *La bombe* CREVA *en l'air. L'abcès* A CREVÉ. *Ma botte vient de* CREVER.

Et je veux, si jamais j'ai contre vous manqué,
Crever comme un boudin que l'on n'a pas piqué.
SCARRON.

. . . La chétive pécore
S'enfla si bien qu'*elle creva.*
LA FONTAINE.

— Par ext. Se résoudre en eau, en parlant des nuages : *Le nuage est près de* CREVER.

A leurs pieds aussitôt cent nuages *crevèrent.*
LA FONTAINE.

— Fam. Mourir : *Il aurait beau faire et beau dire, je ne lui ordonnerais pas la moindre petite saignée, le moindre petit lavement, et je lui dirais :* CRÈVE, CRÈVE, *cela t'apprendra à te jouer de la Faculté.* (Mol.) *Continue, Diogène, à coucher dans la rue :* CRÈVE *plutôt que de t'en dédire.* (P.-L. Cour.)

Laisserons-nous *crever* un pauvre agonisant?
REGNARD.

Souviens-toi, moribond, que là-haut tout est vide;
Tourne-toi sur le flanc et *crève* comme un chien.
A. BARBIER.

‖ Etre fort incommodé : CREVER *de faim, de soif, de chaud. Maudit soit le progrès qui débute par consolider le despotisme des capitales, qui fait* CREVER *d'indigestion les centres et de faim les périphéries!* (Toussenel.)

— Eprouver une contrariété violente, un extrême déplaisir que l'on dissimule : CREVER *de rage, de dépit, de jalousie. Le secret est insupportable aux femmes; elles étouffent, elles* CRÈVENT *si elles ne parlent.* (Bouhours.)

. . . . . Chacun n'a ni repos ni trêve,
Que comme la grenouille il ne s'enfle et ne *crève.*
BOURSAULT.

Ma femme m'assassine et met tout en usage
Pour me faire *crever* de dépit et de rage.
CAMPISTRON.

Il jure, il grimace, il se tord,
Il *crève* comme un hérétique.
BÉRANGER.

L'envie est, dites-vous, de mille maux la cause;
Holà! cher ami, parlez mieux :
L'envie est une bonne chose,
Elle fait *crever* l'envieux.
LAMONNOYE.

— Etre gros ou gras à l'excès : CREVER *dans sa peau.* CREVER *d'embonpoint, de graisse, de santé.*

— Regorger : *Mme de Coulange, qui* CRÈVE *d'argent, a prêté 1,000 fr. à Mlle de Méri.* (Mme de Sév.) *En 1842, la filature était aux abois, elle étouffait; les magasins* CREVAIENT; *nul écoulement.* (Michelet.)

— Fig. Se produire, être réalisé soudainement et avec éclat : *Je vois se former de loin un nuage de coups de bâton qui* CRÈVERA *sur mes épaules.* (Mol.)

En attendant le reste, il me paîra l'ennui
Dont l'orage amassé *crève* d'abord sur lui.
PONSARD.

‖ Echouer, faire défaut tout à coup : *Le pouvoir et l'impunité rendent les forts audacieux; le bon droit seul est l'arme des faibles, et cette arme leur* CRÈVE *ordinairement dans les mains.* (J.-J. Rouss.) *Le monopole s'est enflé jusqu'à égaler le monde; or un monopole qui embrasse le monde ne peut demeurer exclusif; il faut qu'il se républicanise ou qu'il* CRÈVE. (Proudh.) ‖ Cesser, périr, être détruit : *Encore un coup, orgueil de l'homme, politique de l'homme,* CRÈVE *donc!* (Boss.)

— *A crever*, D'une manière excessive ou violente : *Manger, rire* À CREVER.

— *Crever de rire*, Rire longtemps et aux éclats : *J'ai vu des choses dont les livres parlent à tort et à travers; Plutarque, à présent, me fait* CREVER DE RIRE : *je ne crois plus aux grands hommes.* (P.-L. Cour.) *Les étrangers* CRÈVENT DE RIRE *quand ils voient dans nos tragédies le seigneur Agamemnon, et le seigneur Achille qui lui demande raison aux yeux de tous les Grecs, et le seigneur Oreste brûlant de tant de feux pour Mme sa cousine.* (P.-L. Cour.)

— Art culin. *Faire crever du riz*, Le faire gonfler et ramollir à l'eau bouillante ou à la vapeur, au point d'en faire ouvrir les grains : *Dans la confection du pilau, le plus grand talent du cuisinier consiste à ne pas laisser* CREVER LE RIZ. (A. Karr.)

— Jeux. Dépasser d'un ou de plusieurs le nombre de points fixé pour gagner : *A certains jeux, celui qui* CRÈVE *perd son enjeu et ne peut plus jouer pendant le reste de la partie; à d'autres, il est simplement tenu d'effacer tous les points qu'il a faits.*

Se crever v. pr. Crever, se rompre : *Ballon qui* SE CRÈVE. *Bulle de savon qui* SE CRÈVE. *Le gemme empourpré de la vigne et le bourgeon cotonneux du pommier se gonflent et* SE CRÈVENT. (B. de St-P.)

— Fam. Manger ou boire jusqu'à se rendre malade, jusqu'à en mourir : *Il mange tant qu'il* SE CRÈVE. (Fén.) *Comment es-tu mort, Callémidès? Pour moi, tu sais que je* ME CREVAI *en un festin chez Dinias.* (Fén.)

— S'accabler, s'épuiser : SE CREVER *de travail, de fatigue.*

— Crever à soi : SE CREVER *les yeux.* SE CREVER *un abcès. Les Japonais* SE CRÈVENT *un œil à la porte de leur ennemi, pour leur en faire crever deux par la justice.* (Fourier.)

— *Se crever les yeux*, Se les fatiguer beaucoup : SE CREVER LES YEUX *de travail.*

— Hortic. Déchirer son calice, en parlant de l'œillet, qui laisse souvent ainsi déborder et retomber ses pétales : *Le désagrément des plus beaux œillets, c'est qu'ils ne manquent guère de* CREVER.

— Gramm. Ce verbe prend au neutre l'auxiliaire *être* ou l'auxiliaire *avoir*, selon que l'on veut exprimer l'état ou l'action : *Pendant dix ans, il* AVAIT CREVÉ *de faim, et voilà qu'aujourd'hui il* EST CREVÉ *d'indigestion.*

CREVET s. m. (kre-vè). Comm. Lacet de tresse ferré aux deux bouts.

— **Homonymes**. Crevais, crevait, crevaient (du verbe *crever*).

CREVETTE s. f. (kre-vè-te — allemand *krabbe*, du latin *carabus*, en sanscrit *carabha*, qui, comme le latin *locusta*, désigne à la fois la langouste et la sauterelle. La racine pourrait être *car*, blesser, d'où le sanscrit *cara*, mal, dommage, blessure, flèche, etc. Ce nom peut se rapporter soit aux piquants de la langouste, soit aux déprédations de la sauterelle. V. CRABE). Crust. Nom vulgaire d'un petit crustacé comestible, de la famille des décapodes, commun sur nos côtes, et que les naturalistes ont classé dans le genre palémon. On l'appelle aussi CHEVRETTE et SALICOQUE. ‖ Nom donné par les naturalistes à un genre de crustacés amphipodes, dont la plupart vivent dans les eaux douces : *La présence de la* CREVETTE *pulex est regardée avec quelque raison comme une preuve de la pureté des eaux.* (Focillon.)

— Fam. Femme élégante de mœurs légères, par allusion aux élégants qui portent le nom de *petits crevés*.

— Anc. art milit. Espèce de grenade à feu

— **Encycl.** La *crevette* vulgaire n'est point la *crevette* scientifique, et ceci apporte une certaine confusion dans l'histoire de ces petits crustacés. La *crevette* de la science, *crevette des ruisseaux* ou *squille aquatique*, est un petit crustacé brunâtre, que l'on rencontre communément dans les petits cours d'eau des environs de Paris, et qui nage toujours couché sur le côté, par mouvements saccadés. La *crevette* vulgaire est un autre crustacé, comprenant de nombreuses espèces. Sur les plages sableuses de la Manche, on prend en grande quantité une *crevette* à laquelle on donne le nom de *chevrette, sauterelle* ou *salicoque* et qui reste grise à la cuisson; son nom scientifique est *crangon vulgaire*. En même temps qu'elle, on mange une autre *crevette* un peu plus grosse, devenant rouge par la cuisson, et à laquelle on donne le nom de *bouquet*, c'est le *palémon porte-scie*. Dans la Méditerranée on pêche, sous le nom de *crevette*, le *crangon cuirassé*, les *pénées* et les *nikas*. Le *crangon commun* ou *crevette* est un petit crustacé dont le corps, transparent dans l'eau et pointillé de brun, n'a que 0m,06 de longueur. L'avant de la carapace forme un bec court et non comprimé; la queue est terminée par quatre pièces en éventail ou en ailes, qui se replient ou s'écartent, suivant les besoins de la natation; les antennes sont aussi longues que le corps; en avant de la tête se trouve un second appareil en éventail, à bords plumeux comme les lames caudales; la première paire de pattes est la plus longue et porte à son extrémité une pince élargie, munie d'un petit doigt se rabattant sur elle, au moyen duquel le crangon dépèce sa proie; les pattes suivantes sont beaucoup plus minces, et trois d'entre elles sont terminées aussi par de petites pinces. La *crevette* porte un grand nombre d'œufs que la femelle attache entre ses pattes, sous sa queue. La saison de la reproduction commence en mars et dure environ deux mois. La *crevette* a trois ans alors et se retire sous les algues dans les rochers. Les petites *crevettes*, en naissant, ne ressemblent point à leurs parents; elles ont besoin d'un grand nombre de mues pour revêtir leurs formes, et plusieurs de ces mues sont très-meurtrières pour ces jeunes crustacés.

On pêche les *crevettes* soit au moyen d'un haveneau que l'on pousse devant soi à la marée descendante, au bas de l'eau, soit au moyen d'espèces de balances amorcées, que l'on descend, en bateau, au milieu des rochers, pendant la nuit.

Toutes les *crevettes* comestibles forment une excellente amorce pour la plupart des poissons de rivage : les différentes espèces de morues et de merlans en sont très-friandes.

CREVETTINE s. f. (kre-vè-ti-ne — dimin. de *crevette*). Crust. Famille d'amphipodes qui a pour type le genre crevette.

— **Encycl.** Latreille, et après lui M. Milne Edwards, ont désigné sous ce nom une famille qui se distingue par les caractères suivants : antennes au nombre de quatre, dirigées en avant; pattes-mâchoires formant une lèvre inférieure médiane très-développée, qui recouvre toute la bouche et se termine antérieurement par deux lames cornées; mâchoires de la seconde paire composées d'un article basilaire, qui porte deux grandes lames ovales; mandibules courtes et fortement dentées; thorax presque toujours divisé en sept segments; pattes des deux premières paires servant d'organe de préhension, très-développées; pattes des cinq autres paires essentiellement ambulatoires; corps très-comprimé latéralement, abdomen conformé de manière à agir comme un ressort pour servir au saut. Ces crustacés nagent sur le flanc. La famille se divise en deux tribus : 1o les *crevettines sauteuses*, remarquables par leur corps comprimé et par les appendices styliformes qui naissent des trois derniers segments de l'abdomen et constituent un organe de saut : à cette division, qui comprend un grand nombre d'espèces, appartiennent les *crevettes* proprement dites, dont une espèce, appelée vulgairement pou d'eau, est très-commune dans les ruisseaux, et les talitres, qui abondent sur le sable des bords de la mer et sautent avec une agilité extrême; 2o les *crevettines marcheuses*, qui se distinguent des précédentes par la forme moins comprimée de leur corps, et surtout parce que les appendices styliformes des segments abdominaux sont remplacés par de petites lames natatoires, qui ne sont jamais un organe de saut. A cette section appartiennent les hypérines, qui vivent presque toujours en parasites sur les poissons.

CRÈVE-VESSIE s. m. Phys. Cylindre de verre ouvert par les deux bouts, mais ayant une de ses extrémités garnie d'une peau de vessie, qui crève quand on fait le vide dans le cylindre. ‖ Pl. CRÈVE-VESSIE.

— **Encycl.** Le *crève-vessie* sert à démontrer la pression de l'air atmosphérique. On place sur la platine de la machine pneumatique un manchon de verre fermé à sa partie supérieure par une membrane de vessie bien tendue et fortement arrêtée sur ses bords. Cette membrane éprouve, d'une part, la pression de l'air extérieur qui tend à l'abaisser, et, de l'autre, la pression de l'air intérieur qui tend à la soulever; de telle sorte qu'elle reste d'abord en équilibre. Si on soufflait dans le tube une nouvelle quantité d'air, la pression intérieure deviendrait la plus forte, et la membrane se renflerait au dehors; au contraire, si on raréfie l'air intérieur, la membrane, cédant à la pression extérieure, devra fléchir et s'enfoncer en dedans. C'est là l'effet qu'on obtient en faisant jouer la machine pneumatique; dès les premiers coups de piston, la membrane fléchit sous la pression extérieure; quand le vide est fait, elle est très-tendue. Si alors on donne avec le doigt un coup, même très-léger, au milieu de la membrane, elle éclate, et l'on entend une explosion plus forte qu'un coup de pistolet, tant est grand l'effort que fait l'air, en vertu de sa pression pour rentrer dans le vase.

Au lieu d'une pression de haut en bas, on aurait une pression latérale si le *crève-vessie* était incliné, ou une pression de bas en haut s'il était renversé; toutes ces pressions ne produiraient pas moins d'effet que la première, ce qui prouve bien que l'air presse dans tous les sens.

CREVICHE s. f. (kre-vi-che — corrupt. d'*écrevisse*). Crust. Autre nom vulgaire de la crevette.

CREVIER (J.-B.-Louis), historien, humaniste, né à Paris en 1693, mort dans la même ville en 1765. Il était fils d'un ouvrier imprimeur qui s'imposa les plus dures privations pour lui faire donner une éducation distinguée; il professa pendant plus de vingt ans la rhétorique au collége de Beauvais. Crevier n'a été ni un savant de premier ordre, ni un écrivain brillant, mais il a rendu des services à la science et surtout à l'enseignement. Ce qui dominait chez lui, c'était plutôt le sentiment moral; ses écrits, qui se distinguent par la bonne disposition et le groupement habile des faits, sont cependant souvent diffus. Continuateur de l'*Histoire romaine* de Rollin, il en publia les huit derniers volumes, jusqu'à la bataille d'Actium. Il surpassa son maître sous le rapport de la méthode et de la critique, mais resta au-dessous de lui pour le style. Ce travail le conduisit naturellement à l'*Histoire des empereurs jusqu'à Constantin* (1750 et suiv.), ouvrage arriéré aujourd'hui, mais qui conserve le mérite d'avoir été l'un des premiers sur cette partie importante et peu connue jusqu'alors de l'histoire générale. L'auteur a d'ailleurs tiré un assez bon parti des matériaux indigestes de l'*Histoire Auguste*. Son édition de Tite-Live, où l'on trouve aussi les suppléments de Freinshemius (1748, 6 vol. in-4o), contient beaucoup de notes instructives, dont un grand nombre empruntées aux éditeurs précédents. Mais l'ouvrage de Crevier qui a eu le plus de succès est son traité de la *Rhetorique française* (Paris, 1765, 2 vol. in-12). Il reproduit avec beaucoup de clarté et de méthode les règles d'Aristote, de Cicéron et de Quintilien, et les exemples sont pour la plupart heureusement choisis. L'*Histoire de l'Université de Paris, depuis son origine jusqu'en 1600* (Paris, 1761, 7 vol. in-12) n'est qu'un abrégé de celle d'Egasse du Boulay; on y trouve cependant quelques recherches nouvelles. Crevier, que ses opinions religieuses rapprochaient de Port-Royal, apportait dans tous ses écrits un grand esprit de tolérance; il n'en était pas moins très-pieux et son zèle l'entraîna parfois à de singulières erreurs. C'est ainsi qu'il se crut de force à juger et à critiquer Montesquieu (*Observations sur l'Esprit des lois*). Ses raisonnements *a priori*, très-superficiels, ne pouvaient suppléer à l'ignorance où il était de tout ce qu'on appelle aujourd'hui la science sociale. Voltaire a du reste vengé Montesquieu en décochant contre Crevier quelques mots très-piquants.

CREVILLENTE, ville d'Espagne, province et à 25 kilom. S.-O. d'Alicante; 7,200 hab. Fabrique de tapis recherchés et connus à Paris sous le nom de *tapis d'Espagne*.

CREVISSE s. f. (kre-vi-se — corrupt. d'*écrevisse*). Art milit. Cuirasse composée de bandes de métal qui jouaient comme les écailles d'une écrevisse.

CREW s. m. (kreu). **Métrol. Monnaie de** compte de la côte d'Afrique, **équivalant à** 25 fr.

CREWKERNE, ville d'Angleterre, comté de Somerset, à 25 kilom. S.-E. de Taunton, près de la limite méridionale du comté; 3,800 hab. Manufactures de toiles à voiles et bonneterie. Située dans une vallée arrosée par l'Axe et le Parret, cette ville possède une belle église ogivale, richement ornée de sculptures, et une école gratuite.

CREX s. f. (krèkss — onomatop.). Ornith. Râle de genêt, dont quelques ornithologistes ont fait un genre.

— **Encycl.** Le *crex* a le bec plus court que la tête; les narines longitudinales à demi fermées par une membrane; les tarses longs et forts, nus un peu au-dessus du genou; les doigts antérieurs unis à la base par une petite membrane; les ailes médiocres; la troisième et la quatrième rémiges plus longues que les autres. L'unique espèce de ce genre est le râle de genêt, nommé aussi roi des cailles, qui habite les bois taillis et les hautes herbes situées dans le voisinage des eaux ou dans les marais. Il se nourrit de graines, d'insectes et de vermisseaux. Ses habitudes sont solitaires, et il émigre chaque année. La femelle pond sept ou neuf œufs d'un brun rougeâtre, avec des taches de couleur de rouille fort vive.

CREXUS, musicien grec qui florissait environ 400 ans avant notre ère, du temps de Philoxène et de Timothée. Il passe pour être le premier qui fit exécuter, sans accompagnement de chant, des morceaux par des instruments. Il introduisit, au dire de Plutarque, des innovations hardies dans la cadence musicale, s'attacha surtout au rhythme appelé philanthrope et thématique, et contribua à la ruine de son art.

CREYCHTON (Robert), prélat anglais. V. CRICHTON.

CRI s. m. (kri — v. l'étym. de *crier*). Voix inarticulée et poussée avec effort, de manière à se faire entendre de loin : *Grand* CRI. *Horrible, épouvantable* CRI. CRI *aigu, perçant.* CRI *d'épouvante.* CRI *de douleur. Jeter un* CRI. *Notre premier* CRI *est un* CRI *de douleur, et à juste titre, puisque nous entrons dans la vallée des pleurs.* (St Bernard.) *La surprise et l'effroi arrachent toujours à l'homme un* CRI *involontaire.* (De Bonald.) *L'acclamation qui a salué Louis XVIII en 1814, ç'a été un* CRI *de joie des mères.* (V. Hugo.)

On n'entend que des *cris* poussés confusément.
CORNEILLE.

Qui frappe l'air, bon Dieu, de ces lugubres *cris?*
BOILEAU.

Comment, bourreau, tu fais des *cris!*
MOLIÈRE.

‖ Bruit confus de plusieurs voix : *Un* CRI *général se fit entendre.* (Acad.) *Un* CRI *s'éleva dans l'assemblée.* (Acad.) *Maîtres de tout le camp, fiers de l'avoir conquis, les Troyens éclatent en* CRIS *forcenés de triomphe.* (Bitaubé.)

Le Nil a vu sur ses rivages
Les noirs habitants des déserts
Insulter par des *cris* sauvages
L'astre éclatant de l'univers.
LEFRANC DE POMPIGNAN.

‖ Phrase brève que l'on prononce à très-haute voix, pour donner quelque avertissement, pour exprimer quelque émotion vive : CRI *d'alarme. Pousser un* CRI *de détresse. On entendit les* CRIS : *Au meurtre! à l'assassin!* (Acad.)

Vive, vive la guerre!
C'est pour la France entière
Un *cri* de volupté.
A. BARBIER.

— Discussion très-animée :

Juvénal, élevé dans les *cris* de l'école,
Poussa jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole.
BOILEAU.

Tout est trouble et discorde, et les *cris* de l'écol
Egalent en fracas les cavernes d'Eole.
DELILLE.

‖ Paroles emphatiques :

Que produira l'auteur après de si grands *cris?*
La montagne en travail enfante une souris.
BOILEAU.